

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 12 (1886)  
**Heft:** 3

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

## DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

PARAISANT 8 FOIS PAR AN

**Sommaire :** Maisons ouvrières, par John Landry, ingénieur-architecte à Yverdon. (Avec planches). — Le nivellement de précision de la Suisse, par René Guisan, ingénieur. (Second article.) — L'industrie des anthracites aux Etats-Unis, par Ch. de Sinner, ingénieur. (Quatrième article.) — Bulletin bibliographique.

## MAISONS OUVRIÈRES

Notice sur les travaux présentés au concours de Zurich, ouvert en 1885 par MM. C. & S. Schindler,

par JOHN LANDRY  
ingénieur-architecte à Yverdon.

(Avec planches).

Au commencement de l'année 1885, deux philanthropes zuriçois, MM. les frères Schindler, ouvraient, à leurs frais, un concours pour l'élaboration de plans de maisons ouvrières.

Le programme, accompagné d'un croquis-type, demandait une maison pouvant loger une famille seule au centre d'un terrain cultivable. Il indiquait le nombre et la dimension minima des pièces composant l'habitation et en fixait le coût à 4000 francs, somme qui devait être amortie en dix-huit ans, conformément aux calculs d'un tableau annexé au programme.

Une somme de 4000 francs était consacrée par les généreux inspirateurs du concours à primer les projets reconnus les meilleurs par un jury désigné dans le programme et composé des personnes suivantes :

MM. E. Landolt, professeur ; F. Bluntschli, professeur ; G. Lasius, professeur ; J. Bauer, entrepreneur, et C. Schindler-Escher, le promoteur du concours, tous à Zurich.

Le rapport de ce jury, paru en juin 1885, indique que 85 travaux lui ont été soumis, dont 37 provenant d'auteurs suisses et 23 de l'Allemagne du nord.

Dix-sept travaux ont été primés par le jury comme suit :

*Prix de 1<sup>re</sup> classe de 300 francs :* MM. A. Grübler, architecte à Saint-Gall ; Ferd. Kuhn, entrepreneur à Unterstrass ; H. Schiele, architecte à Stuttgart ; Paul Spinner, architecte à Hottingen ; Joseph Unger, architecte à Vienne ; Jean Vaterlaus, architecte à Riesbach.

*Prix de 2<sup>e</sup> classe de 250 francs :* MM. F. Frey, architecte à Lucerne ; H. Knobel, architecte à Aussersihl ; Stamm, entrepreneur à Bâle ; K. Waldmann, architecte à Enge.

*Prix de 3<sup>e</sup> classe de 200 francs :* MM. Jean Day, architecte à Zurich ; Donat Frigg, technicien, Winterthur ; A. Helff, ingénieur à Eisleben ; A. Schneeweis, architecte à Schlierbach (Hesse) ; E. Weise, entrepreneur à Dermbach (Bade) et J. Westphal, architecte à Altona.

On voit que la Suisse romande n'est pas représentée dans les dix-sept projets primés.

Les plans présentés au concours ont fait l'objet d'une exposition en juin 1885 dans la grande école Linth-Escher à Zurich,

où le public a pu se rendre compte de la variété des projets et de la somme de travail provoquée par ce concours.

Quelques mois après la publication du rapport du jury, M. C. Schindler a fait paraître un mémoire du plus grand intérêt auquel nous empruntons les éléments de notre travail <sup>1</sup>.

\* \* \*

*Klein, aber mein* (petit, mais mien), telle est l'idée dominante du concours et des auteurs qui y ont pris part, idée excellente mais qui, quelquefois poussée trop loin, a donné des divisions par trop restreintes dans certains plans présentés.

On trouve aux environs des grandes villes manufacturières nombre d'habitations renfermant plusieurs familles d'ouvriers. Cette disposition est bien loin de valoir celle qui consiste à avoir une seule famille par maison. Le nombre des maisons élevées dans ces conditions est restreint, car la dépense de construction est proportionnellement plus grande, surtout si l'on y ajoute une écurie. En outre, il faut disposer d'un capital pour la valeur du terrain entourant la maison isolée.

Dans de telles conditions, les capitaux appliqués à ces constructions doivent se contenter d'un intérêt modéré.

Les considérations dont il faut tenir compte en premier lieu sont la solidité, les règles de l'hygiène, un air pur, de la lumière et un logement à l'abri de l'humidité.

Il faut se souvenir qu'il est plus facile de prévenir que de guérir, et que lorsque la maladie entre dans une maison, elle y amène avec elle la privation du salaire, les dépenses infructueuses, la gêne et quelquefois la discorde.

\* \* \*

Le but des auteurs du concours a été de présenter au public un certain nombre de plans applicables à diverses situations sans en proclamer un meilleur que tous les autres, laissant le choix aux circonstances locales.

\* \* \*

Dans toutes les positions sociales, dit M. Schindler, on peut arriver à se construire une maison par un travail assidu, de l'économie et le renoncement à des plaisirs coûteux.

<sup>1</sup> *Klein, aber mein*. Sieben Projecte für einzeln stehende Häuschen mit Stall, im Werthe von vier bis fünf tausend Franken (den im Juni dieses Jahres prämirten Arbeiten entnommen), herausgegeben von C. Schindler-Escher, Zurich. Meyer & Zeller 1886. Broch. in-4° de 32 pages et 13 planches. Prix : 2 francs. On peut également se procurer les plans d'exécution avec devis et cahier des charges de chacun des premiers projets primés, au prix minime de 2 francs. Ces plans sont très complets.